



SICTOM DU PERIGORD NOIR

Orientations budgétaires
Exercice 2022

INTRODUCTION

Le mot du Président

La poursuite d'un contexte sanitaire contraint, principalement dans le début de l'année 2021, a maintenu des conditions d'organisation difficiles pour les équipes de collecte des déchets. Néanmoins, la régularité des tournées et le fonctionnement de nos déchèteries ont pu être préservées dans l'intérêt des adhérents de notre territoire.

En dépit de difficultés mondiales pesant sur les matières premières et donc sur les délais d'approvisionnement de matériels, nos fournisseurs ont pu respecter leurs engagements, ce qui aura permis de poursuivre, dans de bonnes conditions, le plan de déploiement des nouvelles modalités de la collecte des déchets ménagers. L'objectif demeure de finaliser l'opération, à la fin juin 2022, et d'avoir ainsi équipé toutes les communes du Périgord Noir des nouveaux conteneurs.

De ce fait, dans le courant de l'année 2022, pourra être initiée l'Enquête Usagers, relative à la Redevance Incitative, aussi bien auprès des foyers que des professionnels.

Ainsi que cela avait été envisagé lors de l'adoption du budget 2021 de la collectivité, les douze derniers mois ont été mis à profit pour finaliser le montage des dossiers portant sur la nouvelle toiture de la « Périgourdine » et l'aménagement d'un nouveau quai au siège social ainsi que sur la réalisation de locaux matières dangereuses sur les déchèteries de Sarlat et de Cénac.

Tout cela, en préservant les équilibres budgétaires du SICTOM du Périgord Noir, et, ainsi que cela a été fixé depuis plusieurs années, par la recherche permanente d'économies sur nos dépenses de fonctionnement.

Comme cela a pu être évoqué à l'occasion des précédentes orientations budgétaires, les contributions financières au SMD3 progresseront d'environ 2,85% en 2022, ce qui semble raisonnable dans le contexte inflationniste que nous traversons.

En revanche, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes continue à fortement progresser passant de 30 euros la tonne en 2021 à 40 euros la tonne en 2022.

Malgré une inflation attendue en 2022 au minimum à +3.4% ainsi qu'une forte augmentation de certains flux (carburants et électricité) tout sera cependant mis en œuvre pour contenir l'évolution du taux moyen de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui devrait avoisiner 14.22%.

A- Le budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR

A-1 La section de fonctionnement

2020 et 2021 ont été marquées par de nombreuses contraintes liées au confinement du printemps, puis aux mesures de sécurité sanitaire. L'exécution budgétaire s'en ressent. L'exercice 2022 sera encore marqué par cette période exceptionnelle et la forte augmentation des prix des matières premières.

La section de fonctionnement s'équilibrerait, en dépenses et en recettes, pour un montant de 10 250 000€.

A-1D les dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 Charges à caractère général

Les charges à caractère général sont estimées à 1 907 750€, pour mémoire, elles étaient de 1 401 400€ au budget 2021.

Globalement le budget 2021 est reconduit. Il tient compte de l'inflation estimée à 3.4%.

Seul l'achat de sacs noirs est prévu, les sacs jaunes disparaîtront dans le temps, contribuant ainsi à la réduction des déchets,

Une prévision pour le lavage des bornes est estimée en nette augmentation à 175 000€ pour 2022 et 48000€ pour les services réalisés fin 2021,

Une prestation de service réalisée par le SPIC est prévue pour 96 000€ TTC, L'enquête usagers destiné à la mise en place de la redevance incitative s'élève à 456 000€. Elle sera assortie en recettes d'une subvention de l'ADEME, reversée en partie en 2022.

011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 907 750,00
<i>charges courantes</i>	183 450,00
<i>Carburant</i>	414 000,00
<i>sacs composteurs</i>	60 800,00
<i>Entretien véhicules Atelier SICTOM et garages</i>	245 000,00
<i>Prestations de services</i>	148 000,00
<i>Prestations de services réalisées par le SPIC</i>	96 000,00
<i>Prestations de services : lavage des bornes</i>	223 000,00
<i>Prestations de services : fichier RI du SMD3</i>	465 000,00
<i>maintenance</i>	33 500,00
<i>Assurances</i>	39 000,00

Chapitre 012 Charges de personnel

Les charges de personnel, cette année encore en baisse, sont estimées à 3 142 500€. Pour mémoire, elles étaient de 3 287 00€ au budget 2021.

Vu les éléments suivants :

- l'évolution des indices (+0.90%) au mois de janvier,
- les départs à la retraite
- la diminution des arrêts de maladie constatée et par conséquent de leur remplacement,
- et tenant compte du GVT (glissement vieillesse technicité) d'environ +2%,

le chapitre 012 se résume ainsi :

012 CHARGES DE PERSONNEL	3 142 500,00
<i>titulaires</i>	1 704 300,00
<i>contractuels</i>	390 100,00
<i>contrats Avenir</i>	
<i>charges patronales</i>	840 000,00
<i>assurances</i>	208 100,00

Chapitre 022 Dépenses imprévues : Elles pourraient atteindre 96 699,39€.

Chapitre 042 Dotations aux amortissements :

Compte tenu de la dynamique des investissements depuis 2018, l'amortissement des immobilisations atteindra 1279013,11€, alors qu'il était de 1 062 589,15€ en 2021 et de 848 739,19€ en 2020.

Chapitre 65 Charges de gestion

Les charges de gestion sont estimées à 3 797 050€, pour mémoire, elles étaient de 3 073 000€ au budget 2021.

L'augmentation comprend principalement :

- L'augmentation des tarifs de traitement des déchets comprenant l'augmentation, comme annoncée, très importante, de la taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), applicable pour le traitement des déchets enfouis, qui passe de 18€/T en 2020 et 30€/T en 2021 à 40€/T en 2022, soit une augmentation des charges annuelles de +150 000€ pour les 15000 Tonnes enfouies. La prévision de traitement de l'ensemble des déchets est donc à hauteur de 2 822 000€,
- La contribution de revente matière de 75 000€,
- La contribution de fonctionnement qui passe de 715 000€ à 743 000€,

65 CHARGES DE GESTION	3 797 050,00
<i>Elus</i>	23 300,00
<i>Créances annulées</i>	10 000,00
<i>SMD3 traitement des déchets</i>	3 000 000,00
<i>SMD3 Contribution de solidarité</i>	743 000,00
<i>Subventions</i>	20 750,00

Chapitre 66 Charges financières

Les charges financières, ou intérêts des emprunts, sont estimées à 21 754.50€.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles, qui comprennent notamment les titres annulés, sont reconduites à 5 000€.

Une dotation aux provisions pour risques est prévue au chapitre 68 pour 233€.

A-1R les recettes de fonctionnement**Chapitre 002 Résultat reporté**

L'excédent reporté est estimé à 870 970.23€.

Chapitre 013 Remboursements sur rémunérations

Le remboursement des charges de personnel, issu des assurances ou des caisses sociales à la suite d'arrêts maladie, est estimé à 215 000€.

Chapitre 042 Quote-part de subventions

L'amortissement des subventions est estimé à 24 738.40€. Pour mémoire, il était de 26 263,40€ au budget 2020.

Chapitre 70 Produits des services

Le produit des services est estimé à 787 310.00€.

70	PRODUIT DES SERVICES	787 310,00
	<i>Ventes de matériaux</i>	150 310,00
	<i>Redevance spéciale</i>	400 000,00
	<i>Collecte des aires de repos</i>	
	<i>Apports déchèteries et composteurs</i>	13 000,00
	<i>remboursement charges SPIC</i>	224 000,00

Chapitre 74 Dotations, subventions et participations

Le chapitre 74 est estimé à 8 348 642€. Les variations entre 2021 et 2022 sont les suivantes :

- Une aide à la collecte de 35 000€,
- L'aide de l'ADEME destinée à réaliser l'enquête usagers RI de 465 000€,
- L'aide de CITEO pour la mise en place de la nouvelle collecte pour 179 000€,
- Les soutiens reversés par le SMD3 pour l'habitat vertical et la transmission des documents pour 70 000€

- La TEOM reversée par les Communautés de Communes s'élèverait à 7 563 642€ contre 7 242 441.80€ perçue en 2021. Ces chiffres tiennent compte des éléments suivants :

- la mise à jour des données pour chacune des communes
- une augmentation des bases imposables
- l'évolution du taux moyen de la TEOM à 14.22%, (soit +2.94%)
- l'augmentation des charges en lien avec le SMD3 et le coût du traitement des déchets, notamment de la TGAP de +10€/T appliquée au tarif des ordures ménagères.

74 DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIP.	7 491 342.00
<i>Emploi Avenir</i>	
<i>Participation frais structure SPIC</i>	36 000,00
<i>TEOM reversée par les CC</i>	7 155 342,00
<i>Aides à la collecte</i>	300 000,00

Chapitres 75, 76, 77 Cessions et remboursement des assurances

Les cessions et les remboursements des assurances sont maintenus à 4 415,33€.

L'évolution des charges et des recettes nous amène à définir les tarifs applicables en 2022 comme suit :

<u>COLLECTE DES DECHETS MENAGERS :</u>	prévision	2021
Prix du traitement.....	317.40 €/T	288
Prix du transport.....	22.35€/Km	21.30
<u>COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS "PROPRES ET SECS" :</u>		
Prix du traitement.....	130.00 €/T	125.00
Prix du transport.....	22.35€/Km	21.30

A-2 La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibrerait, en dépenses et en recettes, pour un montant de 5 310 000€.

A-2D les dépenses d'investissementChapitre 002 Dépenses imprévues

Les dépenses imprévues sont estimées à 100 000€.

Chapitre 040 Quote-part de subventions

Déjà présenté dans la section de fonctionnement, la quote-part de subvention s'élève à 24 738.40€.

Chapitre 16 Capital d'emprunts

Les charges d'emprunts sont estimées à 281 259.42 €, pour mémoire, elles étaient de 35 832.74 € au budget 2021. Cette augmentation est liée aux réalisations de prêts de l'année 2021.

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles

Pas de prévision

Chapitre 21 Immobilisations corporelles

Le chapitre 21 est estimé à 612 142.65€, et concerne les grosses réparations sur nos véhicules poids lourds, l'acquisition de deux châssis plateau pour la collecte séparée de déchets, ainsi que l'acquisition de matériels et informatique.

BUDGET GENERAL : Budget primitif 2022

		reporté	nouveau	total
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 141,39	590 001,26	612 142,65
2182	<i>grosses réparations</i>		30 000,00	30 000,00
2182	<i>Véhicules divers+ VL + fourgon</i>	8 066,91	31 933,09	40 000,00
21578	<i>Composteurs gros litrage</i>	14 074,48	24 068,17	38 142,65
21578	<i>autres matériels et aménagements</i>		50 000,00	50 000,00
21578	<i>modules pour cellule de stockage</i>		50 000,00	50 000,00
21578	<i>2 camions bi-compartmentés</i>		100 000,00	100 000,00
21578	<i>Grappin sur berce</i>		300 000,00	300 000,00
2183-2184	<i>Mat. bureau, téléphonie, informatique</i>		4 000,00	4 000,00

Les opérations :

L'opération 13 : 30 000€ pour l'acquisition de caissons pour les déchèteries + 29 664€ en reste à réaliser de l'exercice précédent,

L'opération 19 comprend les acquisitions et travaux liés à la mise en place de la nouvelle collecte ainsi que la fourniture du matériel adapté :

* Fourniture des contrôles d'accès pour ouverture des bornes OMR (sacs noirs) prévu pour 800 000€,

* Le solde du marché de fourniture et d'installation des bornes, passé pour la période de 2018 à 2021, se définit ainsi :

- 1 880 962.67€ pour l'acquisition des nouvelles bornes dont 1 265 962.67€ en reste à réaliser et 615 000€ de nouveaux crédits,
- 440 388.46€ de génie civil pour l'installation des bornes dont 440 040.86€ de reste à réaliser et 347.60€ de nouveaux crédits

L'opération 21 est provisionnée à 410 844€ afin d'engager les travaux de mise aux normes et entretien de bâtiments :

- au hangar « la Périgourdine », réfection de la toiture et mise aux normes : 60.104.40€ de reste à réaliser et 69 170.60€ de nouveaux crédits pour enlever le quai et raccorder l'installation électrique,
- aménagement du bas de quai pour transférer les déchets issus des collectes, et consolidation de l'existant, avec 42 398.80€ de reste à réaliser (maitrise d'œuvre) et une provision nouvelle de 239 170.60€ pour les travaux

La gestion des eaux pluviales derrière les garages PL, et en bas de quai ainsi que la mise aux normes de l'assainissement seront contractualisées et financées ultérieurement.

L'opération 23 est provisionnée de 700 000€ au titre des déchèteries :

- ☞ à Montignac pour un terrain et commencer les travaux, 550 000€
- ☞ Pour les travaux à Sarlat et à Cénac : 150 000€ comprenant la création de locaux en dur pour remplacer les caissons vieillissants accueillant les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS).

BUDGET GENERAL : Budget primitif 2022

	reporté	nouveau	total
OPERATIONS	1 838 170,73	2 453 688,80	4 291 859,53
Op 13 Caissons des déchèteries	29 664,00	30 000,00	59 664,00
Op 19 Lecteurs de badges, contrôle d'accès		800 000,00	800 000,00
Op 19 Nv équipement de collecte : 2 BOM grue			0,00
Op 19 Nouvel équipement de collecte : bornes	1 265 962,67	615 000,00	1 880 962,67
Op 19 Nouvel équipement de collecte : VRD	440 040,86	347,60	440 388,46
Op 21 Travaux centre exploitation	42 398,80	239 170,60	281 569,40
Op 21 Travaux Hangar la Périgourdine	60 104,40	69 170,60	129 275,00
Op 23 Achat terrain + travaux Montignac		550 000,00	550 000,00
Op 23 Travaux déchèteries Sarlat Cénac		150 000,00	150 000,00

A-2R les recettes d'investissement**Chapitre 001 Résultat reporté**

Les résultats reportés sont estimées à 2 905 975.07€, cependant, à réduire de ce résultat, les restes à réaliser qui génèrent une dépense engagée en 2021 de 1 860 312.12€ et reportée en 2022.

Chapitre 040 Dotations aux amortissements

Déjà présentée dans la section de fonctionnement, la dotation aux amortissements s'élèvera à 1 279 013.11€.

Chapitre 024 cessions

La cession de 4 BOM usagées est envisagée pour 50 000€ (à débattre).

Chapitre 10 dotations

Les dotations sont évaluées à 291 011.82€ au titre de la compensation de la TVA.

Chapitre 16 Emprunts en euros

Un prêt de 784 000€ sera réalisé au printemps pour financer ce budget. Les dispositions avaient été prises précédemment.

AR Prefecture

024-252402284-20220304-4110322-DE

Reçu le 28/03/2022

Publié le 28/03/2022

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 250 000,00	Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 250 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 907 750,00	002	RESULTAT REPORTE	870 970,23
	<i>charges courantes</i>	183 450,00	013	REMBOURSEMENT SUR REMUNERTIONS	215 000,00
	<i>Carburant</i>	414 000,00	042	QP SUBVENTIONS	24 738,40
	<i>sacs composteurs</i>	60 800,00	70	PRODUIT DES SERVICES	787 310,00
	<i>Entretien véhicules Atelier SICTOM et garages</i>	245 000,00		<i>Ventes de matériaux</i>	150 310,00
	<i>Prestations de services</i>	148 000,00		<i>Redevance spéciale</i>	400 000,00
	<i>Prestations de services réalisées par le SPIC</i>	96 000,00		<i>Collecte des aires de repos</i>	
	<i>Prestations de services : lavage des bornes</i>	223 000,00		<i>Apports déchèteries et composteurs</i>	13 000,00
	<i>Prestations de services : fichier RI du SMD3</i>	465 000,00		<i>remboursement charges SPIC</i>	224 000,00
	<i>maintenance</i>	33 500,00	74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIP.	8 348 642,00
	<i>Assurances</i>	39 000,00		<i>Autres participations</i>	
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 142 360,00		<i>Participation frais structure SPIC</i>	36 000,00
	<i>titulaires</i>	1 704 300,00		<i>TEOM reversée par les CC</i>	7 563 642,00
	<i>contractuels</i>	390 100,00		<i>Aide ADEME : fichier RI du SMD3</i>	465 000,00
	<i>contrats AVENIR</i>			<i>Aide CITEO : Contrat AAP - Mise en place du service pour la RI</i>	179 000,00
	<i>charges patronales</i>	840 000,00		<i>soutiens Habitat vertical+prod doc</i>	70 000,00
	<i>assurances</i>	208 100,00		<i>soutiens Habitat vertical+prod doc</i>	70 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	96 699,39		<i>Autres participations et Aides à la collecte</i>	35 000,00
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 279 013,11	77	REMBT ASSURANCES et autres remboursements	3 339,37
65	CHARGES DE GESTION	3 797 050,00		<i>Autres produits</i>	3 339,37
	<i>Elus</i>	23 300,00		<i>Mandats annulés</i>	
	<i>Créances annulées</i>	10 000,00		<i>Cessions</i>	
	<i>SMD3 traitement des déchets</i>	3 000 000,00			
	<i>SMD3 Contribution de solidarité</i>	743 000,00			
	<i>Subventions</i>	20 750,00			
66	INTERETS D'EMPRUNTS	21 754,50			
67	TITRES ANNULES	5 000,00			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	233,00			

	reporté	total
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 860 312,12	5 310 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000,00
040	QP SUBVENTIONS	24 738,40
16	CAPITAL D'EMPRUNTS	281 299,42
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
2051	<i>Concessions droits similaires</i>	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	612 142,65
2182	<i>grosses réparations</i>	30 000,00
2182	<i>Véhicules divers+ VL + fourgon</i>	8 066,91
21578	<i>Composteurs gros litrage</i>	14 074,48
21578	<i>autres matériels et aménagements</i>	50 000,00
21578	<i>modules pour cellule de stockage</i>	50 000,00
21578	<i>2 camions bi-compartmentés</i>	100 000,00
21578	<i>Grappin sur berge</i>	300 000,00
2183-2184	<i>Mat. bureau, téléphonie, informatique</i>	4 000,00
OPERATIONS	1 838 170,73	4 291 859,53
Op 13	<i>Caissons des déchèteries</i>	29 664,00
Op 19	<i>Lecteurs de badges, contrôle d'accès</i>	800 000,00
Op 19	<i>Nv équipement de collecte : 2 BOM grue</i>	0,00
Op 19	<i>Nouvel équipement de collecte : bornes</i>	1 265 962,67
Op 19	<i>Nouvel équipement de collecte : VRD</i>	440 040,86
Op 21	<i>Travaux centre exploitation</i>	42 398,80
Op 21	<i>Travaux Hangar la Périgourdine</i>	60 104,40
Op 23	<i>Achat terrain + travaux Montignac</i>	550 000,00
Op 23	<i>Travaux déchèteries Sarlat Cénac</i>	150 000,00

	nouveau
RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 310 000,00
001	RESULTAT REPORTE
	2 905 975,07
024	CESSIONS
	50 000,00
040	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
	1 279 013,11
10	DOTATIONS
	291 011,82
	<i>FCTVA</i>
	291 011,82
	<i>Excédent Fonctt capitalisé</i>
16	EMPRUNT
	784 000,00

B - Le budget du SPIC « Périgord Noir Environnement »**B-1 La section de fonctionnement**

La section de fonctionnement s'équilibrera, en dépenses et en recettes, pour un montant de 795 000.00€.

B-1D les dépenses d'exploitation**Chapitre 011 Charges à caractère général**

Les charges à caractère général sont estimées à 382 505€,

Globalement l'exécution du budget 2021 est reconduit en 2022 en tenant compte d'une évolution des prix de matières premières.

011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		382 505,00
<i>charges courantes</i>	25 500,00	
<i>Carburant</i>	58 000,00	
<i>sacs poubelles, bacs</i>	1 000,00	
<i>Entretien véhicules Atelier SICTOM et garages</i>	23 500,00	
<i>Achat de matières premières (compostage)</i>	125 000,00	
<i>Prestations de services</i>	142 000,00	
<i>Assurances</i>	7 505,00	

Chapitre 012 Charges de personnel

Les charges de personnel sont maintenues à 222 000€ en raison de l'activité du SPIC.

Chapitre 022 Dépenses imprévues

Les dépenses imprévues sont estimées à 3 000€.

Chapitre 042 Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements s'élèveront à hauteur de 144 162.47€, pour mémoire, elles étaient de 152 798.02€ en 2021 et 168 395.64€ au budget 2020.

Chapitre 65 Charges de gestion courante

Les charges de gestion courantes (mise en non-valeur et créances éteintes) sont maintenues à 2 375.27€.

Chapitre 66 Charges financières

Les charges financières (intérêts d'emprunts) seront de 957.26€.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont maintenues à 38 000€, pour règlement de la participation aux frais de structure.

B-1R les recettes d'exploitation

Chapitre 002 Résultat reporté

Le résultat reporté est estimé à 8 919.12€.

Chapitre 013 Variation de stock

La variation de stock est maintenue à 5 000€.

Chapitre 042 Quote-part de subventions

L'amortissement des subventions est maintenu à 63 858€.

Chapitre 70 Produits des services

Le produit des services est estimé à 712 222.88 €. Il était de 685 286.48 € au budget 2021.

Les produits attendus peuvent se résumer ainsi :

70 PRODUIT DES SERVICES		712 222,88
<i>Ventes de matériaux (métaux, cartons,...) et de marchandises (bacs sacs)</i>	83 000,00	
<i>Compostage des boues de STEP et son transport</i>	224 000,00	
<i>Prestations (marché hopital + transport et traitement de déchets)</i>	320 000,00	
<i>Transports effectués pour le budget général</i>	79 222,88	
<i>Collecte du verre et traitement</i>	6 000,00	

Chapitre 77 Produits exceptionnels

Ce chapitre recense essentiellement les remboursements des assurances, estimés à 5 000€.

B-2 La section d'investissement

La section de d'investissement s'équilibrerait, en dépenses et en recettes, pour un montant de 434 638.47€.

B-2D les dépenses d'investissementChapitre 002 Dépenses imprévues

Comme l'an passé, aucune provision pour les dépenses imprévues.

Chapitre 040 Quote-part de subventions

Déjà présenté dans la section de fonctionnement, la quote-part de subvention s'élève à 63 858€.

Chapitre 16 Capital d'emprunts

Les charges d'emprunts seront de 24 567.70€.

Chapitre 21 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont prévues à hauteur de 346 212.77. Elles comprennent notamment les reste à réaliser concernant le changement d'un châssis porteur 19 Tonnes, le renouvellement du matériel informatique nécessaire à la gestion des températures des andains en maturation, du matériel ainsi que quelques travaux nécessaires à la plateforme de compostage.

21 - 23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	156 610,00		346 212,77
2183	<i>matériel informatique</i>		30 000,00	30 000,00
2182	<i>véhicules</i>	156 610,00	50 000,00	206 610,00
2313	<i>constructions</i>		109 602,77	109 602,77

B-2R les recettes d'investissementChapitre 001 Résultat reporté

Le résultat reporté est estimé à 290 476€.

Chapitre 040 Dotations aux amortissements

Déjà présentées en dépenses de fonctionnement, les amortissements des immobilisations s'élèveront à hauteur de 144 162.47€.

AR Prefecture

024-252402284-20220304-4110322-DE

Reçu le 28/03/2022

Publié le 28/03/2022

Budget SPIC : Budget primitif 2022		BP2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		795 000,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		382 505,00
<i>charges courantes</i>	25 500,00	
Carburant	58 000,00	
sacs poubelles, bacs	1 000,00	
Entretien véhicules Atelier SICTOM et garages	23 500,00	
Achat de matières premières (compostage)	125 000,00	
Prestations de services	142 000,00	
Assurances	7 505,00	
012 CHARGES DE PERSONNEL		224 000,00
Remboursement au BG	224 000,00	
022 DEPENSES IMPREVUES	3 000,00	3 000,00
042 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	144 162,47	144 162,47
65 CHARGES DE GESTION		2 375,27
<i>Non valeur et Créances éteintes</i>	2 375,27	
66 INTERETS D'EMPRUNTS	957,26	957,26
67 PART. AUX FRAIS + AUTRES CHARGES EXCEPT.	38 000,00	38 000,00

Budget SPIC : Budget primitif 2022		BP2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		795 000,00
002 RESULTAT REPORTE	8 919,12	8 919,12
013 VARIATION DE STOCK	5 000,00	5 000,00
042 QP SUBVENTIONS	63 858,00	63 858,00
70 PRODUIT DES SERVICES		712 222,88
<i>Ventes de matériaux (métaux, cartons,...) et de marchandises (bacs sacs)</i>	83 000,00	
<i>Compostage des boues de STEP et son transport</i>	224 000,00	
<i>Prestations (marché hospital + transport et traitement de déchets)</i>	320 000,00	
<i>Transports effectués pour le budget général</i>	79 222,88	
<i>Collecte du verre et traitement</i>	6 000,00	
77 REMBOURSEMENT DES ASSURANCES ET CESSIONS	-5 000,00	-5 000,00

Budget SPIC : Budget primitif 2022		reporté	total
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		156 610,00	278 028,47
020 DEPENSES IMPREVUES			
040 QP SUBVENTIONS		63 858,00	63 858,00
16 CAPITAL D'EMPRUNTS		24 567,70	24 567,70
21 - 23 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	156 610,00		346 212,77
2183 <i>matériel informatique</i>		30 000,00	30 000,00
2182 <i>véhicules</i>	156 610,00	30 000,00	206 610,00
2313 <i>constructions</i>		109 602,77	109 602,77

RECETTES D'INVESTISSEMENT		494 688,47
001 RESULTAT REPORTE		290 476,00
040 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		144 162,47
21 CESSION		
16 EMPRUNTS		

Présenté en Comité Syndical le 11 mars 2022.

Marcillac, le 11 mars 2022

Le Président

